

LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du 20 décembre 2022
Commune de La Grande Paroisse
Seine et Marne

Le vingt décembre deux mil vingt-deux, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis en mairie sur la convocation en date du 12 décembre 2022 et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

23 conseillers municipaux en exercice

Présents (17) : QUORUM ATTEINT* : Emmanuel LEDOUX, **Maire**, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Jean RIFFAUD, **adjoints**, Claudia AGUILAR, Dimitri ARNOUD, Jean-Luc EVEN, Loïck FAGIS, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN, Vincent ROCHER, Mélanie SAGNA, Laurence SIMON, **conseillers municipaux**.

Représentés (4) : Annick PROUT RIEU par Danièle Martinet Contant, Serge COURROUX par Jean Riffaud, Isabelle MALTAVERNE par Catherine Cazes, Roselyne TRUKAN par Catherine Lessinger.

Ce qui représente 21 votants.

Absents excusés (2) : Fabrice AUBERT et Pierre-Yves THOMAS

M. Jean RIFFAUD a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATIONS APPROUVEES

Le procès-verbal de la séance du 04 octobre 2022 a été approuvé à l'unanimité

DEL202244 : A l'unanimité, prend acte des délégations du Maire

DEL202245 : A l'unanimité, rapporte, pour en annuler les effets, la DEL202243 concernant la Taxe d'aménagement et son reversement à la CCPM

DEL202246 : A l'unanimité, autorise à passer des écritures en investissement avant le vote du budget

DEL202247 : A l'unanimité, verse une subvention (remboursement d'un achat) au Foyer Rural

DEL202248 : Par 20 voix Pour et 1 Contre, entérine les tarifs des photocopies 2023

DEL202249 : A l'unanimité, entérine le tarif droit d'occupation des forains 2023

DEL202250 : A l'unanimité, entérine les tarifs de location des salles communales 2023

DEL202251 : A l'unanimité, entérine les tarifs des loyers des logements 2023

DEL202252 : A l'unanimité, supprime un poste d'attaché à temps complet

DEL202253 : A l'unanimité, supprime la régie bibliothèque et de l'arrêté ad hoc

DEL202254 : A l'unanimité, prend acte de la liste annuelle des marchés 2022

PREND ACTE de la synthèse RSU

PREND ACTE du rapport d'activités 2021 du SIVOS

En Mairie, le 21 décembre 2022.

Le secrétaire de séance,
Jean RIFFAUD




Le Maire,
Emmanuel LEDOUX


